

**Autoroutes du Sud de la France
Madame Josiane COSTANTINO-BOSSUET
Directrice des Ressources Humaines
74, allée de Beauport – CS 90304
84278 Vedène Cedex**

Langon, le 25 janvier 2021

Madame,

Objet : NAO 2021

Depuis le premier confinement lié à la crise sanitaire COVID, chaque salarié ASF a apporté sa contribution afin de traverser tant bien que mal cette période. Certains salariés n'ont cessé de travailler dans des conditions délicates ; afin de compenser certaines baisses d'activité, tous ont puisé dans leurs congés (ou autres jours de récupération). De plus, depuis novembre, certains sont placés en activité partielle avec une perte de revenus.

La CFDT vous a adressé en décembre 2020 un courrier revendicatif relatif à la NAO 2021. Lors de la réunion de négociation du 21 janvier, pointant un contexte sanitaire et économique compliqué, vous avez annoncé vouloir uniquement discuter de la composition des enveloppes mettant ainsi de côté toutes les autres demandes des Organisations Syndicales.

Face à votre approche et consciente que la situation sanitaire modifie la donne économique au niveau national, la CFDT peut entendre que nous n'obtenions pas cette année une enveloppe à la hauteur des derniers accords signés.

La CFDT vous fait donc une nouvelle proposition responsable et vous propose de discuter sur la base d'une enveloppe globale raisonnable de 1%.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF



Fabrice BERGERY
Délégué syndical central

Copie : Claire CASEBASSE – Responsable du développement social ; Xavier DUPUY – DSCA CFDT ASF